

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 10

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Société d'apiculture des Alpes

Assemblée générale de printemps du dimanche 20 mars 1988, au Café de la Croix-Blanche, à Aigle

Ouverture de l'assemblée

M. le président Glappey ouvre l'assemblée à 14 h. 15, salue les membres présents, et particulièrement nos membres honoraires ainsi que nos collègues venus du Pays-d'Enhaut. Les absents qui ont pris la peine de s'excuser sont mentionnés, puis nous passons à l'ordre du jour.

Lecture du procès-verbal

Le texte paru dans le dernier journal apicole est accepté.

Admissions, démissions, mutations et décès

M. André Jacot, de Saint-Légier, est admis comme nouveau membre, avec M. Nicolas Bruhin, du Sépey. Trois radiations pour non-paiement de la cotisation. Nous consacrons une minute de silence à la mémoire de MM. Jules Amstein et Alfred Fillettaz.

Rapport de l'assemblée FVA

Le vice-président Emery rend compte de façon détaillée de ce que fut cette assemblée, et commente succinctement certaines décisions. Au terme de cet exposé, M. Charles Boo, membre du comité de la Vaudoise, tient à nous informer que notre fédération est intervenue auprès de l'Etat

de Vaud, et que des résultats concrets verront le jour pour assurer la pérennité de l'apiculture en ce pays. La conclusion appartient à M. Adrien Paroz, président honoraire, qui salue l'engagement des représentants des Alpes à cette assemblée des délégués.

Rapport de l'assemblée SAR

M. Claude Emery relate le déroulement de ces débats. Des sociétaires présents à cette assemblée interviennent pour revenir sur certains points. L'augmentation des cotisations: à force de tirer sur la corde... elle pourrait bien casser, à plus forte raison après la pitoyable représentation donnée par un certain membre du comité SAR, cela en pleine assemblée des délégués. Les anciens ont apprécié, et le font savoir; on nous rappelle l'époque où les problèmes et les tonnes de miel s'amoncelaient et où il fallait résoudre les uns et écouler les autres. Le comité SAR d'alors n'avait ni temps ni énergie à gaspiller en vaines disputes. Serait-ce que le comité actuel a le loisir de se reposer sur des lauriers que d'autres ont tressés? Car hormis le journal, pour lequel on sent une volonté d'aller un peu plus loin, d'en faire un auxiliaire précieux qui suit au plus près la rapide mutation de l'apiculture d'aujourd'hui, que fait la SAR, si ce n'est maintenir ce qui existait déjà. Un exemple récent: l'initiative du jeune Michel Cardinaux (voir journal de janvier-février 1988, pages 25 et 26) n'a récolté qu'indifférence de la part de la SAR. C'est dommage, car les indéniables compétences de chacun des membres du comité SAR, mises en commun, auraient pu apporter l'expérience en complément à une initiative personnelle méritant

toire. Hélas, ce petit plus, important sur le plan des principes, n'a pas été fait. Et quelle peut en être la conséquence ?

A court terme, pollinisation et récolte de miel seront sauvegardées, tandis que se préparera doucement l'effondrement d'une apiculture traditionnelle lorsque les anciens, qui sont les piliers sans lesquels nos sociétés et l'apiculture de chez nous ne seraient pas ce qu'elles sont, lorsque ces collègues âgés abandonneront leurs abeilles par lassitude devant les traitements répétés auxquels il faudra s'astreindre si l'on persiste dans la seule voie de la chimie (même officielle) à outrance.

Exagération ? La situation réelle des pays environnants est plus explicite que de longs discours.

Course d'été 1988

Elle aura lieu le 10 juillet 1988. But : Morat en car, visite d'un rucher (M. Claude Forel propose celui du Liebefeld à Galmiz), dîner au bord d'un lac suivi d'une promenade en bateau.

Communications du comité

Un cours de formation pour candidats conseillers apicoles aura lieu en automne. Les personnes intéressées peuvent obtenir tous renseignements utiles auprès du président. Les inscriptions se feront par écrit. Pour cette année, M. Walter continuera d'animer le groupe de Chardonne.

Incidence financière des augmentations SAR et FVA sur la cotisation perçue par les Alpes : la caisse de notre société ne pourra pas absorber sans autre ce montant de 7 francs par membre. Ce point est cependant reporté à l'ordre du jour de l'assemblée d'automne pour permettre au comité de prendre en considération tous les éléments en jeu dans cette affaire.

Propositions individuelles et divers

M. Henri Walter intervient au sujet de la varroase et remarque que chaque apiculteur devra essentiellement compter sur ses propres forces pour maintenir le parasite à un seuil tolérable pour la colonie. Mais

gare aux excès de traitements et aux soins inappropriés. M. Daniel Ramel enchaîne en rappelant que nous devons sauvegarder à tout prix la qualité de nos miels indigènes. Ce sera la condition indispensable pour assurer dans le futur la valeur marchande des produits de nos ruches. Dans le même ordre d'idée, M. Hermann Schmid met en relief la variété et la qualité de nos miels, la richesse des goûts propre à chaque terroir. M. Adrien Paroz termine en définissant l'appellation « miel suisse » selon la législation en vigueur, et il nous livre quelques anecdotes glanées au cours de sa longue carrière. M. le président Glappey remercie les orateurs et donne la parole à M. Blailé, qui nous apporte le salut des apiculteurs du Pays-d'Enhaut et nous donne un aperçu des activités de sa section. M. Blailé est remercié comme il se doit, et nous arrivons ainsi au terme de cette assemblée. Le président souhaite à tous les participants un bon retour, et voici le moment venu de la tombola, richement dotée comme à l'accoutumée. Un chaleureux merci à tous, bonne chance et rendez-vous à l'assemblée d'automne, le dimanche 20 novembre 1988, à 14 h., au Café de la Croix-Blanche, à Aigle.

Le secrétaire.

Sections du Val-de-Ruz et de la Côte neuchâteloise

Compte rendu de la course annuelle

Les deux sections du Val-de-Ruz et de la Côte neuchâteloise se sont unies pour leur course annuelle, qui eut lieu le samedi 13 août 1988. C'est un grand car plein qui emmena les participants par une journée douce, d'abord un peu brumeuse. Malheureusement, un participant qui attendait à la halte prévue de Valangin resta au bord de la route, malgré ses signes désespérés avec un journal pour arrêter le car qui ne comprit pas. Très regrettable malentendu.

Avant neuf heures nous étions à l'entrée des Salines de Bex. Une partie du groupe s'en alla visiter le Musée de la vigne à Aigle, très intéressant aussi, pendant que les autres s'enfonçaient jusqu'à 450 mètres sous terre, en partie à pied le long d'étroits couloirs, en partie en petit train.

Dans une belle salle ronde, taillée à même le roc, des panneaux explicatifs et un montage audio-visuel familiarisent les visiteurs avec l'histoire de la mine et les méthodes d'exploitation anciennes et actuelles avant de les mener «sur le terrain». Au cours de cette visite qui dure deux heures chacun peut prendre conscience de l'importance du sel, pas seulement pour donner du goût à la soupe, mais dans l'artisanat (tanneries, etc.) et l'industrie. Avant de reprendre le petit train pour sortir des entrailles de la terre il est même possible de consommer un verre de vin ou une eau dans une «salle» meublée de tables et de bancs et pouvant contenir jusqu'à 200 convives. Cette salle peut être louée dès 20 personnes.

Entre-temps le ciel s'était tout à fait éclairci et c'est sur une route ensoleillée que nous roulâmes jusqu'à Monthey où un bon dîner nous attendait.

L'après-midi on se retrouva chez Rithner dans des odeurs connues de ruches, de propolis et de cire. Au cours de la visite de cet établissement, nous apprîmes tout sur la confection de la cire gaufrée, sur l'entreposage, le séchage, le choix du bois destiné à la construction des ruches et cadres. Dans cette maison où chacun tire à la même corde, l'amour du métier n'est pas un vain mot.

Les différents achats effectués et après avoir bu une bonne goutte de vin valaisan offerte par la maison Rithner, le car emmena tout ce monde sur le chemin du retour par la Gruyère. Un petit arrêt bienvenu au motel surplombant le lac permit aux amateurs de se rafraîchir (il faisait très chaud) ou de déguster les délicieux fruits à la crème de Gruyère.

Ces courses ne permettent pas seulement de visiter des lieux et de s'évader. Elles nous donnent surtout l'occasion de rencontres, d'échanges entre apiculteurs/

apicultrices. Le fait d'avoir réuni les deux sections élargit ces possibilités et chacun en retira un plaisir supplémentaire. A la prochaine !

J. Veluzat

Section de la Veveyse

Malgré la maigre récolte de miel, voire même la disette dans nos ruches, une quarantaine d'apiculteurs et de dames se sont réunis à Oron-la-Ville sur la place de la foire le samedi 13 août pour leur course annuelle.

Le beau temps étant de la partie, c'est dans un confortable car GFM que nous prenons place pour nous rendre au Moulin de Cossonay pour visiter le dépôt de matériel apicole de l'UCAR. Avant de continuer notre route, nous avons le plaisir de savourer de délicieux croissants, un bon café et quelques bouteilles de tout bon vin vaudois qui nous met en forme pour le reste de la journée. Merci encore à la direction du moulin et à la charmante dame qui nous a si gentiment reçus.

Les heures passent, et nous reprenons place sur le car pour nous rendre à La Sarraz, où nous avons le plaisir de visiter le Musée du cheval. Que de vieux et bons souvenirs resurgissent en nos mémoires en voyant ce matériel ayant servi dans nos campagnes et même dans les villes et qui est devenu maintenant pièces de musée.

Il est 11 h. 30, nous quittons cette localité, nous poursuivons notre route jusqu'à Nyon où nous prenons place sur un bateau qui nous transporte à Yvoire où le repas de midi nous est servi au Restaurant Le Vieux Logis, puis c'est la visite de ce beau village moyenâgeux.

A 16 h. 15 c'est le départ en bateau et le retour à Nyon, où le car nous conduit sur les hauteurs de la Côte vaudoise, au Signal de Bougy.

La rentrée se fait par la route du lac jusqu'à Vevey, avant de retrouver Oron, où l'essaim se disperse presque à regret, mais en se disant à l'année prochaine.

F. M.

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Lors du centenaire de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et viticulture, la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture a été invitée à présenter un stand apicole.

Grâce à notre dynamique président André Desales, soutenu et secondé par le comité et les sections, nous avons offert au public un stand apicole attrayant, garni de matériel gracieusement mis à notre disposition par l'entreprise Artapis de M. et M^{me} B. Lehmann, des Reussilles.

La Librairie apicole de Saint-Aubin, dirigée par M. J.-L. Haesler, a mis à notre disposition une intéressante série de livres qu'on pouvait commander. Un dépliant,

avec quelques connaissances de base, intitulé: «A quoi sert l'apiculture?», a été édité spécialement et distribué aux visiteurs.

Grâce à la collaboration de M. J.-P. Berset, de Couvet, nous avons eu l'honneur et le grand privilège de faire déguster de l'hydromel, boisson des dieux, encore mal connue chez nous; elle fut fort appréciée.

Le comité cantonal remercie chaque participant de sa présence bénévole au stand pendant ces quatre jours; grâce à leur dévouement, le stand a remporté un grand succès.

Bravo également à la section de la Béroche, qui a présenté un superbe char apicole au cortège de dimanche.

Au nom du comité:
Le secrétaire

Pour le nourrissage complémentaire en octobre, encore une solution possible MIELO-CANDI

L'incomparable produit de nourrissage au miel du pays.

Livré moulé sur grands cadres. Vous pourrez ainsi donner en **une seule fois** tout le complément des provisions d'hivernage;

10 kg de candi au miel du pays = 17 kg de sirop d'hivernage.

Un seul déplacement, une seule intervention suffisent donc pour nourrir vos ruchers éloignés. Deux grands cadres de candi placés derrière les partitions, et voilà vos colonies, pour la plupart, suffisamment approvisionnées pour l'hiver.

Cadres de corps DB-DT :	env. 4	kg			
Cadres de hausse DB-DT :	env. 2,2	kg			
Cadres suisses (Burki) :	env. 4	kg			
En cartons DB-DT :	env. 1	kg			
En cartons suisses :	env. 1	kg			
En blocs ronds pr. Lienher :	env. 0,3	kg			
Kg	1	10	20	50	100
Fr.	5.50	5.40	5.30	5.20	5.—



Rithner & Cie - 1870 Monthey - 025/71 21 54

Fabrique de ruches et fournitures générales pour l'apiculture